



OCCE AUTONOMES
& SOLIDAIRES

Pédagogie coopérative

GUIDE DE PROCÉDURE RETKOOP

À DESTINATION DE L'ENSEIGNANT
DE LA CLASSE

CAHIER DE COMPTABILITÉ ÉLÈVES

Version du 26 juin 2015

Préparation du cahier de la classe

Les cahiers de classe sont créés par la saisie de l'adhésion de l'école à l'OCCE. C'est le travail du mandataire de la coopérative générale.

Il faut cependant leur donner un nom à chaque cahier. Définissez le nom que vous voulez choisir avec les élèves de la classe, et demandez au mandataire de la coopérative générale de l'entrer dans le système Retkoop. Pour cela, il suffit de cliquer sur le bouton **Cahier de compta.classe** pour ouvrir la fenêtre suivante :

Il conviendra alors que chaque cahier ait un nom dédié pour chaque classe et on l'entrera dans la case adéquate :

Le tableau récapitulatif indiquera les noms déjà choisis car il ne faut en aucun cas que deux classes aient des noms de cahiers identiques.

OCCE d'un Département fictif
Année scolaire 2014 - 2015

Adhésion du Foyer Coopératif du Lycée alternatif François Hollande, à CHAMP GAILLE.
(9995)

Cette classe n'a pas de cahier de compta. Pour le créer, inventer un nom (10 caractères maximum) :
Attention, ce nom doit être impérativement différent de ceux déjà existants.

Voici les noms des cahiers existants dans les classes de cette coop. :

Nom de la classe	Nom de l'enseignant	Nom du cahier
1 Classe Rouge	Mme FILLON	
2 Classe Verte	Mme Bruni-Mme Tarte	loulou
3 Classe Jaune	Mme FILLON-M. COPPE	caillou
4 Classe Bleue	Mme Bruni- Mme TARTANPION	je noue

Une fois que le cahier de la classe a reçu un nom, il suffit de revenir au sommaire pour y accéder. On entre alors l'identifiant de la coopérative générale, puis le nom du cahier comme mot de passe :

Dans l'exemple de la page précédente, l'identifiant est celui de la coopérative générale, et le mot de passe est « loulou », celui du cahier de la classe « verte » de l'école.



La coopération en réseau

Retkoop
OCCE
(Nom provisoire)

Identification :

identifiant :
mot de passe :

Mandataires de coopératives scolaires, ce service vous permet :

- de saisir votre Compte-Rendu statutaire : Compte-Rendu d'Activités (CRA) et Compte-Rendu Financier (CRF).
- de saisir votre comptabilité au jour le jour.
- etc ...

Trésoriers départementaux, ce service vous aide dans la gestion quotidienne de vos coopératives.

Cet identifiant et ce mot de passe donnent alors accès à la page suivante :



OCCE d'un Département fictif
Année scolaire 2014 - 2015

-- Sommaire --

Foyer Coopératif du Lycée alternatif François Hollande à CHAMP GAILLE. Mandataire : Barthélémy PROFIT.

Classe Verte de Mme Bruni-Mme Tarte

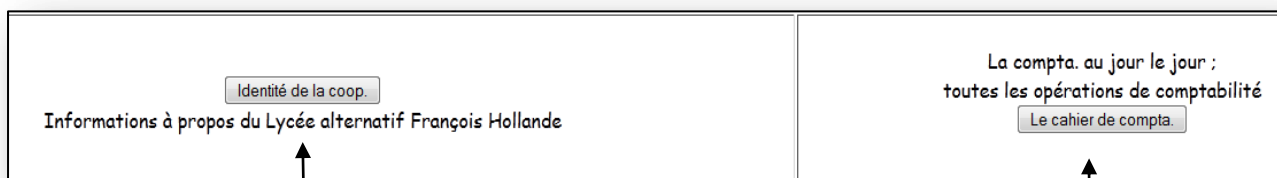
Informations à propos du Lycée alternatif François Hollande

Le cahier de compta.

[Retour vers la page d'identification](#)
(Quitter le service)

[Mentions légales](#) [Aide](#) [Animation Education](#) [Manifeste Agile](#) [Contact](#)

Le sommaire de cette page est beaucoup plus simplifié que celui de la page d'accueil destinée à la coopérative générale. Outre la possibilité de quitter l'application, il ne donne en fait que deux boutons d'accès :




Informations à propos du Lycée alternatif François Hollande

Le cahier de compta.

L'accès aux données identitaires de la coopérative de la classe

L'accès au cahier de comptabilité de la coopérative de la classe

Les données de l'identité de la classe :

FEDERATION NATIONALE

OCCE AUTONOMES & SOLIDAIRES

Retkoop version du 24.06.2015

OCCE d'un Département fictif

Année scolaire 2014 - 2015

-- Informations concernant le Foyer Coopératif --

Nom :	Foyer Coopératif du Lycée alternatif François Hollande	créée le :	avant janvier 2000
Adresse :	Rue Bicon	fermée le :	
	99 006 CHAMP GAILLE	numéro d'affiliation :	9995
Circonscription IEN ou secteur :		tel :	12.34.12.34
Numéro RNE :		autre tel :	
Mandataire :	M. Barthélémy PROFIT	mel :	@
Compte bancaire 512 :	Caisse d'Épargne n° 123456789 -	(utilise de préférence une adresse du type : ... @ac-fr)	
Compte bancaire 514 :	-	contrôlée le :	
Autre compte 5...	-		
Assurance :	MAE		
Autres informations :			

[Retour vers le sommaire](#)

Ce ne sont que des données informatives non modifiables.
Le seul bouton actif est celui de retour vers le sommaire.

L'accès au cahier de comptabilité :

A partir du sommaire, le bouton le cahier de compta donne accès à un cahier simplifié :

Comptes de trésorerie																											
A	n° de P.J. B	C	Date * D	Libellé des opérations * E	Action - Projet - Thème - regroupement d'écritures, etc. G	Régie d'avance		Entrées Q	530 - Caisse Sorties R	Soldes S	Modification Suppression X	Y	6070	6180	6500	6700	Total des	7070	7080	7500	7700	Total des	Libellé des opérations AS				
						Achat d'objets à céder Z	Activités éducatives AA						Autres dépenses AB	Dépenses exceptionnelles AE	dépenses AG	AH	Vente d'objets AI	Activités éducatives AJ	Autres recettes AM	Recettes exceptionnelles AP	recettes AQ	AR					
0			01/09/2014	Début d'année :							0,00														0,00 0	Début d'année	
1			08/09/2014	Donné par la coop de l'école			150,00	150,00		150,00															0,00 1	Donné par la coop de l'école	
2			09/09/2014	Abrocadabra		Autre		125,00		275,00										125,00					125,00 2	Abrocadabra	
3	Dfe		10/09/2014	Abrocadabra		Droits de l'Enfant			24,00	251,00					24,00										125,00 3	Abrocadabra	
4	Dspec		15/10/2014	Spéctacle		Étamine			130,00	121,00					130,00										125,00 4	Spéctacle	
5	UI		31/12/2014	Retour		Étamine		665,00		786,00															1 112,35 5	Retour	
6			01/01/2015	pot de vin		Évaluation		2 495,00		3 281,00			314,00	7,65	0,70									2 495,00	3 607,35 6	pot de vin	
7	yu		02/01/2015	Toto doit-il être content ?		Droits de l'Enfant		34,00		3 315,00															3 641,35 7	Toto doit-il être content ?	
8	6H		03/01/2015	Autre					78,00	3 237,00			65,00	5,00	8,00										3 641,35 8	Autre	
9	6H		03/01/2015	Autre					262,90	2 974,10				22,90	240,00										3 641,35 9	Autre	
10	6H		04/01/2015	Autre					90,00	2 884,10						90,00									3 641,35 10	Autre	
11			05/01/2015	Essai			10,00		10,00	2 874,10															3 641,35 11	Essai	
12	1		07/01/2015	évaluation Retkoop		Évaluation			500,00	2 374,10				500,00											1 407,25 12	évaluation Retkoop	
13			07/01/2015	Abrocadabra					280,00	2 094,10			280,00													3 641,35 13	Abrocadabra
14			08/01/2015	Essai					98,00	1 996,10				98,00												1 785,25 14	Essai
15			30/06/2015	Rendu à la coop d'école				1 996,10		1 996,10																1 785,25 15	Rendu à la coop d'école
16				Effacer la date																						16	
* : saisie obligatoire						Récapitulatif :	2 006,10	150,00	3 469,00	3 469,00	0,00		659,00	787,55	248,70	90,00	1 705,25		34,00	987,35	125,00	2 495,00	3 641,35				

La page de gauche comporte les colonnes utiles pour renseigner les opérations comptables ordinaires :

- N° d'opération,
- n° de pièce justificative,
- date,
- libellé,
- projet,
- deux colonnes de régies d'avance,
- trois colonnes de gestion de caisse (entrées, sorties, solde).

La page de droite contient seulement les colonnes 6 et 7 de ventilation comptable utiles à la gestion d'une coopérative de classe :

- 6070 : achat d'objets à céder
- 6180 : activités éducatives
- 6500 : autres dépenses
- 6700 : achat de biens durables
- Total des dépenses
- 7070 : vente d'objets
- 7080 : recettes d'activités éducatives
- 7500 : autres recettes
- 7700 : recettes exceptionnelles
- Total des recettes

Les régies d'avances sont des avances de fonds confiées en début ou en cours d'année à la coopérative de classe par la coopérative générale. Elles sont traitées comme telles (cf. *Guide des régies d'avances*). Elles doivent être impérativement restituées avant la fin de l'année scolaire et même éventuellement en cours d'année.

Les fonctionnalités du cahier de coopérative de classe sont les mêmes que celles du cahier de comptabilité de la coopérative générale, à la différence près qu'elles s'appliquent à un nombre réduit de colonnes de ventilation.

Il est à noter plusieurs éléments importants :

- Les recettes et les dépenses sont possibles, avec pour contrainte que le cahier ne doit pas devenir déficitaire. Ce serait un non-sens éducatif. Le solde des avoirs doit par conséquent toujours rester positif.
- Les recettes peuvent générer des apports en argent liquide dans la classe. Dès lors, il convient de sécuriser ces sommes en les déposant sur le compte de la coopérative générale ; il est alors possible de gérer des « lignes de crédit » que les enfants sont tout à fait à même de comprendre. On dépose 300 € sur le compte de la coopérative générale pour les mettre en sûreté ; ce montant reste cependant disponible comme une tirelire ou une banque.
- Vis-à-vis de la coopérative générale, les cahiers de coopératives de classes se comportent de fait comme des régies d'avances gérées par les élèves. On leur applique donc les mêmes règles comptables, à la fois au moment de verser de l'argent de la coopérative générale vers la coopérative de classe, mais aussi dans l'autre sens. Toutes les coopératives de classe doivent donc être **soldées à zéro** à la fin de l'année scolaire. Les montants reçus et **rendus** doivent s'équilibrer à zéro :

A	n° de P.J. B	C	Date D	Libellé des opérations * E	Action - Projet - Thème - regroupement d'écritures, etc. G	Régie d'avance		Entrées Q	530 : Caisse Sorties R	Soldes S
						montant rendu I	montant reçu J			
15			30/06/2015	Rendu à la coop d'école		1 996,10			1 996,10	0,00
16			<input type="text"/> Effacer la date	<input type="text"/>	<input type="text"/> ou choisir dans cette liste					
Récapitulation :						2 006,10	150,00	3 469,00	3 469,00	0,00